

Valenciennes, le 10 septembre 2019

Communiqué de presse

Décret de création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'INSA Hauts-de-France et approbation des statuts de l'établissement expérimental

Le 9 septembre 2019, le Premier ministre Edouard Philippe, la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Frédérique Vidal et le Ministre de l'action et des comptes publics Gérald Darmanin ont signé le décret n° 2019-942 portant sur la création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France et l'approbation des statuts de l'établissement expérimental.

La structure de l'Université Polytechnique Hauts-de-France est désormais la suivante :

- **Trois établissements-composantes :**
 - L'École Supérieure d'Art et de Communication de Cambrai ;
 - L'École Supérieure d'Art et de Design de Valenciennes ;
 - L'INSA Hauts-de-France, qui a accueilli ses premiers étudiants à la rentrée 2019.
- **Deux composantes de formation :**
 - L'Institut Sociétés et Humanités ;
 - L'Institut Universitaire de Technologie.
- **Six composantes de recherche**
qui porteront une stratégie de recherche commune à l'Université Polytechnique Hauts-de-France et à ses établissements-composantes.

« La transformation de l'Université Polytechnique Hauts-de-France en établissement expérimental est l'aboutissement de plus de trois années de travail, précise Abdelhakim Artiba, Président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France. En interne, le rapprochement avec les Écoles Supérieures d'Art et le Groupe INSA a permis de construire un modèle unique en France, celui d'une université polytechnique, où la fertilisation croisée entre les humanités et les sciences et technologies, cimentée par la recherche et l'innovation, va offrir de précieuses opportunités aux étudiants. Notre territoire, qu'il s'agisse du monde socio-économique et surtout des élus, a dès le départ été d'un grand soutien dans la construction du projet. »

La gouvernance de l'Université Polytechnique Hauts-de-France

Selon les nouveaux statuts, la présidence de l'Université Polytechnique Hauts-de-France est confiée pour cinq ans, renouvelable une fois, à une personne élue par le CA, à la majorité des membres, avant désignation des personnalités extérieures qualifiées proposées par le Comité d'Orientation Stratégique. La durée des mandats des conseillers est également de cinq années.

Le conseil d'administration de l'Université Polytechnique Hauts-de-France est composé à 65% d'élus (dont 64% d'enseignants-chercheurs, chercheurs et enseignants et 36% de personnels administratifs et étudiants) et à 35% de personnalités extérieures.

Le conseil académique est composé des enseignants-chercheurs et enseignants membres du conseil de la recherche et du conseil de la formation et de la vie étudiante. Il est chargé de l'examen des questions individuelles relatives au recrutement et à la carrière des enseignants-chercheurs.

Les instances de dialogue social : comité technique et commissions paritaires, sont communes à l'Université Polytechnique Hauts-de-France et à l'INSA Hauts-de-France.

A propos de l'Université Polytechnique Hauts-de-France

L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, par voie de son Conseil d'Administration, s'est officiellement transformée le 7 décembre 2017 en Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF). Elle accueille plus de 12 000 étudiants et plus de 2000 personnels permanents et non permanents sur des sites à taille humaine à Valenciennes, Cambrai, Maubeuge et Wallers-Arenberg. L'Université Polytechnique Hauts-de-France propose plus de 160 parcours de formation en sciences, technologies, droit, économie, gestion, arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales. Les contenus de formation sont notamment alimentés par ses 6 laboratoires de recherche.

Contacts presse :

Université Polytechnique Hauts-de-France – Pascale Philippot – 03 27 51 77 63 - pascale.philippot@uphf.fr